



# PRÉFET DE L'EURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Cabinet / Direction des sécurités

Évreux, le 15 janvier 2025

**Le préfet de l'Eure**

à

**Destinataires in fine**

**Objet : Posture VIGIPIRATE Hiver-printemps 2025 - niveau « urgence attentat » / mesures à prendre dans le département de l'Eure.**

Au regard de l'état de la menace et de l'instabilité perdurant au Proche et Moyen-Orient, le Gouvernement a renouvelé la posture VIGIPIRATE « hiver - printemps 2025 » à compter du mercredi 15 janvier 2025 et jusqu'à nouvel ordre. L'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « **urgence attentat** » (logogramme en PJ) pour faire face à une menace terroriste qui reste durablement élevée.

Pour rappel, cette posture constitue le plus haut niveau de vigilance, de protection et de prévention du dispositif VIGIPIRATE et adapte le dispositif en mettant l'accent sur :

- la sécurité des lieux de culte et des établissements scolaires ;
- la sécurité des rassemblements festifs, culturels et religieux ;
- la sécurité des transports et des bâtiments publics et institutionnels.

Ainsi, une vigilance particulière devra être portée sur les rassemblements du public liés aux manifestations religieuses, sportives, sociales, culturelles ou politiques. Un renforcement des contrôles d'accès à ces rassemblements sera mis en œuvre, notamment des contrôles ciblant la détention d'armes blanches ou d'autres objets suspects. De même, le risque d'utilisation de véhicules béliers contre des personnes attroupées lors des évènements organisés sur la voie publique devra être anticipé via la mise en place de dispositifs spécifiques. Une fiche réflexe est jointe à ce courrier.

Par ailleurs, une attention accrue devra être portée à la sécurisation des transports collectifs de personnes, particulièrement fréquentés lors des périodes de congés scolaires (gares et réseaux de transports en commun).

Aussi, il convient de maintenir les dispositions visant à restreindre, voire à interdire, les activités et le stationnement aux abords immédiats des établissements scolaires, des établissements d'enseignement supérieur, des lieux de culte et des bâtiments institutionnels.

Je vous invite également à mobiliser dans la mesure du possible les polices municipales et les agents de sécurité privés pour soutenir l'engagement de la police et de la gendarmerie nationales dans l'accroissement des patrouilles et plus largement, à contribuer à la surveillance des sites sensibles et des lieux de rassemblement du public.

Je vous prie de signaler tout comportement suspect aux abords des lieux précités en contactant le 17. Ces consignes doivent être relayées auprès des agents placés sous votre autorité.

La vigilance face aux risques de cyberattaques doit être maintenue, par la mise en œuvre de mesures de prévention simples : <https://cyber.gouv.fr/dix-regles-dor-preventives>.

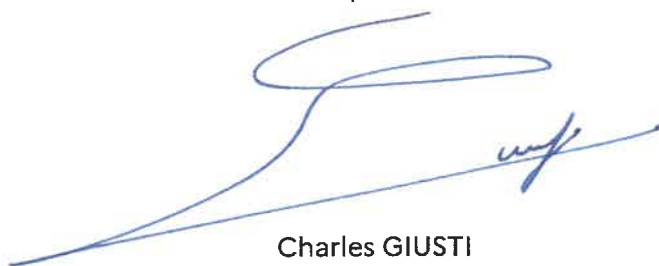
En cas de détection de cyberattaque, merci de la signaler immédiatement à l'adresse : [pref-ordre-public@eure.gouv.fr](mailto:pref-ordre-public@eure.gouv.fr).

Pour mémoire, les services du Premier ministre ont mis en ligne une plateforme de sensibilisation VIGIPIRATE ([www.vigipirate.gouv.fr](http://www.vigipirate.gouv.fr)) qui donne à chacun, particulier comme professionnel, sous forme de fiches synthétiques, des clés de compréhension de la menace terroriste afin de mieux l'appréhender et mieux l'identifier. Elle permet également d'avoir une meilleure connaissance des gestes et des réflexes à adopter afin de prévenir un acte terroriste ou de réagir en cas d'attaque.

Les services de l'État restent à votre écoute pour répondre à vos interrogations éventuelles.

Je vous remercie par avance de votre forte implication dans la mise en œuvre de ces mesures.

Le préfet,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by the name 'GIUSTI' in a smaller, more legible script.

Charles GIUSTI

## DESTINATAIRES

Mesdames et Messieurs les maires ;  
Monsieur le président du conseil régional ;  
Monsieur le président du conseil départemental ;  
Mesdames et messieurs les présidents d'EPCI à fiscalité propre ;  
Monsieur le colonel commandant le groupement de gendarmerie de l'Eure ;  
Monsieur le directeur départemental de la police nationale de l'Eure ;  
Monsieur le colonel, délégué militaire départemental ;  
Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours ;  
Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer ;  
Madame la directrice départementale de la protection de la population ;  
Monsieur le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités ;  
Monsieur le délégué départemental de l'unité territoriale de l'ARS ;  
Madame la directrice des services départementaux de l'Éducation nationale ;  
Monsieur le chef de l'unité bidépartementale Eure Orne de la DREAL ;  
Madame l'architecte des bâtiments de France.

Copies : M. le procureur de la République

MM, les sous-préfets d'arrondissement des Andelys, de Bernay et d'Évreux